

Recensement de la population 1999

Les formes de la croissance urbaine

Pascale Bessy-Pietri, division Études territoriales, Insee

Durant la période 1990-1999, les aires urbaines se développent globalement selon le schéma classique de l'étalement urbain : le taux de croissance de la population est de plus en plus élevé à mesure qu'on s'éloigne du centre. Cet étalement est toutefois plus ou moins marqué selon les aires. Mais si ce modèle reste dominant, d'autres types de développement urbain s'affirment. Ainsi, pour certaines aires, l'évolution de la population est en net retrait dans la banlieue et au contraire vive dans la ville-centre. Pour d'autres, parmi les plus dynamiques du territoire, la forte progression de la banlieue dépasse celles de la couronne périurbaine et de la ville-centre.

Les aires urbaines se composent d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine ; le pôle urbain est lui-même constitué d'une ville-centre, ou quelquefois de plusieurs, et d'une banlieue (cf. Pour comprendre ces résultats). De 1990 à 1999, la population a progressé de 0,12 % par an dans les villes-centres, de 0,42 % dans les banlieues, et de 1,03 % dans les couronnes périurbaines pour l'ensemble des 361 aires (tableau 1). Cette hiérarchie correspond au schéma classique de l'étalement urbain : le taux de crois-

sance est de plus en plus élevé à mesure qu'on s'éloigne du centre. Ce modèle s'est toutefois atténué. En effet, entre 1982 et 1990, 231 aires le suivaient ; elles ne sont plus que 199 durant les années quatre-vingt-dix. Les évolutions sont plus homogènes : les villes-centres gagnent des habitants alors qu'elles en perdaient régulièrement depuis 1975, et les banlieues et couronnes périurbaines en gagnent moins. Les villes-centres se caractérisent par un solde naturel (naissances moins décès) positif et par un solde apparent des entrées-sorties de population négatif. En effet, les jeunes, qu'ils vivent seuls ou en couple, y sont nombreux. Lors de la constitution de la famille, le ou les premiers enfants y naissent. Mais par la suite, ces familles quittent le centre saturé pour la périphérie proche ou lointaine, afin d'occuper des logements plus spacieux et souvent d'accéder à la propriété. Cependant, entre 1990 et 1999, l'excédent des sorties sur les entrées s'est atténué.

Ce schéma qui veut que les familles s'éloignent du cœur des agglomérations s'applique également à certaines banlieues, surtout celles qui sont le plus densément urbanisées. C'est notamment le cas de la banlieue parisienne ; le solde des entrées-sorties très fortement négatif freine la croissance de sa population et l'effet est de - 0,63 % par an. Du fait de son poids, 7 355 000 habitants, elle pèse beaucoup sur les taux qui caractérisent l'ensemble des banlieues. Pour les seules banlieues des villes de province, cet effet est légèrement positif (+ 0,05 % par an). Par ailleurs, les banlieues de province et de Paris se caractérisent par

1 1990-1999 par rapport à 1982-1990 : une plus grande homogénéité des évolutions

En %

	Taux d'évolution annuel moyen 1990-1999			Taux d'évolution annuel moyen 1982-1990		
	total	dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties	total	dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties
Ville-centre	0,12 (0,16)	0,46 (0,45)	-0,34 (-0,29)	-0,09 (-0,08)	0,53 (0,52)	-0,62 (-0,60)
Banlieue	0,42 (0,51)	0,65 (0,46)	-0,23 (0,05)	0,86 (0,94)	0,72 (0,59)	0,14 (0,35)
Couronne périurbaine	1,03 (1,01)	0,40 (0,37)	0,63 (0,64)	1,89 (1,80)	0,42 (0,40)	1,47 (1,40)
Les 361 aires urbaines	0,40 (0,44)	0,52 (0,43)	-0,12 (0,01)	0,61 (-0,59)	0,58 (0,53)	0,03 (0,06)

(sans l'aire urbaine de Paris)

Source : recensements de la population, Insee

INSEE
PREMIERE

un excédent important des naissances sur les décès, rendant ainsi compte de l'agrandissement des familles. En définitive, le desserrement de la population urbaine bénéficie d'abord aux couronnes périurbaines : elles cumulent en effet des soldes naturel et migratoire largement positifs.

Le modèle classique de l'étalement reste majoritaire

L'analyse qui suit porte sur la dernière décennie et concerne seulement les 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants formées d'une ville-centre, d'une banlieue et d'une couronne. Au sein de cet ensemble, 42 aires vérifient bien le modèle classique de l'étalement : elles se caractérisent par un taux d'évolution de la population croissant du centre vers la périphérie.

Cet étalement de la population du centre vers la périphérie est plus ou

moins marqué selon les aires. Il est généralement important quand la taille de l'aire et sa vitalité sont grandes. Il l'est également dans les aires qui perdent de la population quand elles sont d'une taille suffisamment importante : le déclin démographique est alors plus rapide au centre qu'à la périphérie.

Pour 19 des 42 aires qui suivent ce modèle, l'étalement est marqué. Ceci est surtout dû à une forte progression des couronnes périurbaines. Cette progression est le fait d'un fort excédent des arrivées sur les départs, confirmant ainsi la vigueur de la périurbanisation. Dans ce groupe d'aires, la population des couronnes s'accroît de 1,54 % en moyenne, contre 1,19 % sur l'ensemble des 73 aires de plus de 100 000 habitants (tableaux 2 et 3). La croissance dépasse même 3 % pour Montpellier. Ce groupe rassemble des aires dont la population de la ville-centre diminue (10 aires) ou augmente (9 aires). Parmi les

premières, se trouvent les aires urbaines de Paris et Marseille-Aix-en-Provence, mais aussi celles de Saint-Etienne, Le Havre et Forbach (tableau 4). Dans ces trois dernières aires, qui par ailleurs perdent des habitants, les banlieues sont également en déclin. L'aire de Paris est dans une position un peu à part. La population de la ville-centre est en très légère diminution, la banlieue progresse à un rythme ralenti en raison d'un fort excédent des départs sur les arrivées. Dans la couronne, la croissance, encore vive bien qu'en net repli par rapport à la période antérieure, tient autant au solde naturel fortement positif qu'à l'excédent des arrivées sur les départs. Le second ensemble regroupe des aires nettement plus dynamiques, dont certaines en forte croissance comme Montpellier, Annecy ou Chambéry.

Pour 15 autres aires suivant le modèle majoritaire, l'étalement de la popula-

2 Types de développement urbain des 73 aires de plus de 100 000 habitants¹

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Taille moyenne des aires (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 1990-1999 en %				Part de population en 1999 (en %)		
			aire	ville-centre	banlieue	couronne périurbaine	ville-centre	banlieue	couronne périurbaine
Modèle de l'étalement									
Étalement marqué (Sans l'aire de Paris)	19 (18)	874 (335)	0,38 (0,54)	-0,08 (-0,04)	0,41 (0,82)	1,54 (2,00)	31,0 (50,0)	57,1 (35,0)	12,0 (15,0)
Étalement plus réduit	15	280	0,52	0,15	0,58	0,99	39,5	33,8	26,7
Étalement faible	8	186	0,25	0,10	0,24	0,50	41,7	33,3	25,0
Contre-modèles									
Banlieues en retrait	17	400	0,39	0,51	0,12	0,96	32,9	49,9	17,2
Banlieues très dynamiques	12	268	0,97	0,46	1,57	1,28	46,1	27,3	26,5
Autres cas ²	2	190	-0,08	0,04	-0,15	-0,18	34,7	62,8	2,5
Ensemble	73	448	0,44	0,15	0,41	1,19	34,5	48,6	16,9

1. L'aire de Vannes a été retirée de l'analyse car elle n'a pas de banlieue.

2. La ville-centre est plus dynamique que la banlieue et la couronne périurbaine, tout en affichant un taux d'évolution négatif (Hagondange-Briey en Lorraine) ou positif (Béthune dans le Nord-Pas-de-Calais). Globalement, entre 1990 et 1999, ces deux aires perdent de la population.

Source : recensements de la population, Insee

3 Évolutions dues aux soldes naturel et migratoire

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Taux d'évolution annuel moyen de 1990 à 1999 (en %)							
		Aire		Ville-centre		Banlieue		Couronne	
		dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties	dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties	dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties	dû au solde naturel	dû au solde des entrées-sorties
Modèle de l'étalement									
Étalement marqué (Sans l'aire de Paris)	19 (18)	0,64 (0,34)	-0,26 (0,20)	0,39 (0,30)	-0,47 (-0,34)	0,81 (0,39)	-0,40 (0,43)	0,52 (0,43)	1,02 (1,57)
Étalement plus réduit	15	0,47	0,05	0,52	-0,37	0,47	0,11	0,35	0,64
Étalement faible	8	0,50	-0,25	0,62	-0,52	0,43	-0,19	0,30	0,20
Contre-modèles									
Banlieues en retrait	17	0,62	-0,23	0,67	-0,16	0,60	-0,48	0,54	0,42
Banlieues très dynamiques	12	0,49	0,48	0,55	-0,09	0,50	1,07	0,38	0,90
Autres cas	2	0,23	-0,30	0,27	-0,23	0,22	-0,37	0,19	-0,37
Ensemble	73	0,58	-0,14	0,50	-0,35	0,70	-0,29	0,46	0,73

Source : recensements de la population, Insee

tion est plus réduit, ce qui reflète un développement plus équilibré entre les trois espaces formant l'aire urbaine. La couronne est dynamique, la banlieue se tient, le solde des entrées-sorties y étant même positif. La population de la ville-centre augmente au même rythme que la moyenne des 73 aires (0,15 % l'an). Cet étalement modéré caractérise à la fois des aires à la croissance vive comme Strasbourg et des aires dont la progression est beaucoup plus modeste comme Clermont-Ferrand. Il concerne également des aires en déclin comme Montbéliard et Bourges, qui cumulent des taux d'évolution négatifs en ville-centre et en banlieue. Huit autres aires urbaines se développent encore selon ce schéma de l'étalement, mais ce dernier est de faible amplitude. En moyenne, le taux d'évolution annuel de la population est dans ce groupe de 0,10 % pour la ville-centre, de 0,24 % pour la banlieue et de 0,50 % pour la couronne. Ces ai-

res sont d'ailleurs nettement moins dynamiques d'un point de vue démographique que les autres et, en moyenne, de plus petite taille. Pour deux d'entre elles, Maubeuge et Saint-Quentin, les taux d'évolution de la population sont négatifs au centre, en banlieue et en couronne.

Contre-modèles, phases de développement différentes ou aléas de « parcours » ?

Pour la période 1990-1999, 31 aires urbaines de plus de 100 000 habitants ne suivent pas le modèle classique de l'étalement urbain. La croissance n'est en effet pas régulière du centre vers la périphérie. Des particularités locales, comme la présence d'une commune étendue ou d'une banlieue peu dense offrant encore des possibilités d'installation, expliquent que le modèle parisien ne soit pas généralisable, ou plus probablement que toutes les aires ur-

baines ne se situent pas à une date donnée dans les mêmes phases de développement. Toutefois, ces facteurs ne peuvent être invoqués pour les aires dont le mode de développement est en rupture par rapport à ce qu'il était durant la période intercensitaire précédente. Deux phénomènes assez nouveaux concourent à cette rupture : le regain de certaines villes-centres et le moindre dynamisme voire le déclin de quelques banlieues. Ils peuvent se conjuguer et inversent alors « l'ordre des choses ».

Quand la banlieue est en retrait du dynamisme de la ville-centre...

Pour 17 aires urbaines de plus de 100 000 habitants, le taux d'évolution de la banlieue est inférieur à celui de la ville-centre, lui-même d'ailleurs très fort puisqu'il atteint en moyenne 0,51 % l'an entre 1990 et 1999. La ville-centre attire

4 Les 71 aires urbaines de plus de 100 000 habitants¹ selon leur type de développement

Type de développement 1990-1999			Nom des aires urbaines
Modèles de l'étalement	Évolution de la ville-centre	Dynamisme de l'aire	
Étalement marqué	négative	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % ou variation absolue très forte taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Marseille-Aix-en-Provence, Toulon, Avignon, Perpignan, Genève-Annemasse Paris Saint-Etienne , Le Havre, Chalon-sur-Saône, Forbach
	positive	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Grenoble , Montpellier , Grasse-Cannes-Antibes, Nîmes, Bayonne, Annecy, Chambéry Nice, Melun
Étalement plus réduit	négative	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Blois Montbéliard, Bourges, Tarbes, Roanne Bordeaux, Strasbourg , Tours, Caen , Dijon, Besançon, Valence, Colmar Clermont-Ferrand , Le Mans
	positive	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	
Étalement faible	négative	taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Lorient, Maubeuge, Saint-Quentin Mulhouse, Brest, Metz Angoulême, Chartres
	positive	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	
Contre-modèles	Évolution de la banlieue	Dynamisme de l'aire	
Banlieues en retrait	banlieues fortement en retrait	taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Nancy , Valenciennes, Lens , Dunkerque , Douai , Thionville , Cherbourg, Arras, Rouen , Boulogne-sur-Mer Reims Lyon , Nantes, Angers Lille , Troyes, Saint-Brieuc
	banlieues peu en retrait	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	
	Évolution de la ville-centre	Dynamisme de l'aire	
Banlieues très dynamiques	négative	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	Pau Niort, Béziers Toulouse, Rennes, Orléans, Poitiers, Saint-Nazaire, La Rochelle Limoges, Amiens, Calais
	positive	taux d'évolution annuel $\geq 0,40$ % taux d'évolution annuel $< 0,40$ %	

En gras les aires dont la banlieue est la plus dense - densité au km² supérieure à 718 habitants (dernier quartile).

1. L'aire de Vannes a été retirée de l'analyse car elle n'a pas de banlieue. De même, les deux aires de Hagondange-Briey et de Béthune n'ont pas été retenues du fait d'un développement "hors norme".

Source : recensements de la population, Insee

de nouveau des habitants ou elle en perd moins, et dans ce cas, sa population augmente du fait d'un excédent des naissances sur les décès supérieur au déficit des entrées sur les sorties. Dans la banlieue au contraire, le solde des entrées-sorties est le plus souvent très négatif, et le solde naturel positif ne compense pas toujours cette perte de population : c'est le cas, par exemple, des banlieues de Nancy, Valenciennes, Lens, Dunkerque et Douai. Pour la banlieue de Lyon cependant, le très fort excédent des naissances sur les décès compense le déficit migratoire. Parmi ces banlieues moins dynamiques que leur ville-centre, certaines sont très denses et sont marquées par leur passé industriel : le parc de logements est essentiellement de type collectif, les logements HLM y sont fréquents.

La particularité de ces 17 aires réside donc bien dans ce double mouvement de regain des villes-centres et de déclin des banlieues. Leur similitude s'arrête là, car certaines de ces aires sont particulièrement dynamiques, d'autres beaucoup moins. Lorsqu'on se situe dans le premier cas, les couronnes affichent des taux d'évolution élevés, comme à Lyon, Nantes, Angers.

... ou au contraire plus dynamique

Les banlieues dynamiques appartiennent plutôt à des aires de l'Ouest de la France. Celles-ci forment un dernier groupe (12 aires) dans lequel, en moyenne, la croissance de la population est de 1,57 % l'an pour la banlieue, laquelle cumule soldes naturel et migratoire fortement positifs. La couronne se développe également à un rythme soutenu, mais légèrement en deçà de celui de la banlieue (1,28 %). Pour la ville-centre aussi, la progression est vive. Si bien qu'au total ces aires, qui apparaissent ainsi assez homogènes dans leur développement, comptent aussi parmi les plus dynamiques du territoire. Toulouse en est un bel exemple même si, entre 1990 et

1999, la couronne rattrape la banlieue avec respectivement des taux de 2,0 % et de 2,1 % par an, traduisant à la fois une forte densification de la banlieue et une vive périurbanisation. La commune est étendue, tout comme sa banlieue. La population, même si elle s'accroît, trouve à s'y installer sans forcément s'éloigner. La situation est identique pour Limoges, avec un dynamisme beaucoup plus modeste. Pour Rennes et Poitiers, les écarts de progression entre la banlieue et la couronne sont les plus nets. Les densités plus faibles qui caractérisent ces aires traduisent à la fois une urbanisation moins ancienne et un habitat plutôt de type individuel qui prédomine en particulier dans l'Ouest de la France.

Pour comprendre ces résultats

Les **aires urbaines** sont composées d'un pôle urbain et d'une couronne de communes périurbaines (communes qui envoient travailler dans l'aire plus de 40 % de leurs résidents actifs). Le pôle urbain est lui-même formé d'une ou de plusieurs villes-centres et d'une banlieue. La banlieue regroupe l'ensemble des communes liées à la ou les villes-centres par la continuité du bâti, elle forme avec elle une unité urbaine.

L'analyse est fondée sur les découpages des aires urbaines et des unités urbaines tels qu'ils ont été définis à partir des données du recensement de 1990. En effet, les aires urbaines dans leurs limites de 1999 ne seront connues qu'une fois que seront disponibles les données du recensement sur les déplacements domicile-travail. Ceci n'est pas sans conséquence. Les progressions relatives des deux composantes périphériques ne seront pas forcément les mêmes dans le cadre des anciennes ou des nouvelles délimitations.

L'**analyse du développement urbain** porte sur les 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 formées d'une ville-centre, d'une banlieue et d'une cou-

ronne. L'aire de Vannes (110 000 habitants) a été retirée de l'analyse car elle n'a pas de banlieue. Lorsque les taux d'évolution de la population de l'aire urbaine décroissent régulièrement du centre vers la périphérie (modèles de l'étalement), l'étalement de la population a été mesuré par les écarts des taux d'évolution annuels moyens de la population de la ville-centre et de la couronne. Pour les autres aires, deux cas de figure ont été retenus : le premier concerne les aires dont la banlieue est en retrait par rapport aux deux autres composantes, le second les aires dont la banlieue est au contraire plus dynamique. Deux aires urbaines dont le développement diffère de ces deux grands groupes ont été mises à part : celles de Hagondange-Briey en Lorraine et de Béthune dans le Nord-Pas-de-Calais. En outre, on n'a pas tenu compte des variations absolues de population ; par exemple, un taux d'évolution élevé peut correspondre à une petite variation absolue.

La trame communale sur laquelle sont bâties les notions de ville-centre, de banlieue et de couronne périurbaine ne permet cependant pas de rendre compte parfaitement du schéma de l'étalement urbain. Ainsi, une ville-centre dont l'étendue administrative va bien au-delà de l'espace densément bâti pourra être densifiée plus facilement.

Pour en savoir plus

« Recensement de la population 1999 - Poursuite d'une urbanisation très localisée », Insee première, n° 692, janvier 2000.

« La population légale au recensement de 1999 », Insee première, n° 691, janvier 2000.

« Moins de disparités dans les évolutions de population », Insee Limousin, n° 15, novembre 1999.

« Pôles urbains et périurbanisation - Le zonage en aires urbaines », Insee première, n° 516, avril 1997

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2000

1 an, 60 numéros = 530 F (France) 80,80 € 663 F (Europe) 101,07 € 827 F (Reste du monde) 126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : J-W Angel,
C. Dulon, A.C. Morin,
S. Tagnani
Maquette : P. Thibaudeau
Code Sage IP99701
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2000